

1. Le Pôle Universitaire d'Innovation Polaris



Une ambition nationale : accélérer la dynamique d'innovation des écosystèmes territoriaux

Pour favoriser et accélérer l'utilisation des résultats de la recherche au profit des Françaises et des Français, le Gouvernement déploie dans le cadre du plan France 2030 une politique ambitieuse en faveur de l'innovation et de la création de startups.

Détaillé le 9 janvier 2023 à Nancy par Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Roland Lescure, ministre délégué de l'Industrie, France 2030 prévoit la **mise en place d'environ vingt-cinq pôles universitaires d'innovation (PUI), pour un montant total de 166 millions d'euros.**

En s'appuyant pleinement sur la mission d'innovation des établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche, **les PUI doivent permettre le réflexe de l'innovation derrière chaque découverte scientifique, d'encourager la prise de risque et de générer davantage de projets innovants issus de la recherche publique, au profit de la société et de l'économie.**

Les PUI doivent constituer un levier essentiel pour démultiplier les retombées économiques et sociales de la recherche. Ils s'inscrivent dans une dynamique plus large d'accélération des actions engagées par le Gouvernement pour atteindre l'objectif de création de 500 start-up deeptech par an en 2030. L'impact économique et l'innovation au service de la société doivent être les priorités des acteurs, avant toute considération de retours financiers.

Ces pôles, expérimentés depuis fin 2021 autour de 5 établissements pilotes, permettent de renforcer le rôle des universités dans la structuration d'un écosystème local d'innovation performant avec les organismes nationaux de recherche présents sur leur territoire et les structures de transfert, de valorisation et d'incubation des projets d'entreprise. Ils permettent une gouvernance unique des initiatives, sans ajouter de strates administratives supplémentaires. Des moyens y sont engagés en contrepartie d'une accélération de la politique d'innovation. Pour permettre leur déploiement, un appel à propositions (AAP) a été ouvert par le Gouvernement le 7 décembre 2022.

Le 11 avril 2023, le Gouvernement annonçait la présélection de 29 établissements chefs de file.

Le 10 juillet 2023, la ministre Sylvie Retailleau annonce officiellement la sélection de 24 projets lauréats de l'AAP et 5 projets complémentaires financés pour une phase d'amorçage, avec un montant total de 165 millions d'euros.



Polaris, la réponse lorraine à l'AAP « Pôle Universitaire d'Innovation »

Polaris - POle Lorrain universitAire pour la Recherche et l'Innovation Socio-économique, est le nom du projet lorrain coordonné par l'Université de Lorraine et plus spécialement par Jérôme Sterpenich, vice-président partenariats et innovation et Jamal Bougdira, vice-président valorisation.

Un écosystème riche et complémentaire

Ce PUI lorrain qui signifie « *Etoile polaire qui permet au voyageur de s'orienter* », est doté d'un financement total de 5,7 millions d'euros sur 4 ans.

La gouvernance du PUI Polaris s'appuie directement sur l'expérience de la coordination du site lorrain (CORIS - Comité de cOordination Recherche, Innovation, Société). Elle implique deux cercles stratégiques d'acteurs :

- **les membres fondateurs** : Université de Lorraine, CNRS, Inserm, Inria, Inraé, Satt Sayens, CHRU de Nancy, Incubateur Lorrain et la filiale de l'université Propuls.
- **l'assemblée des partenaires** : une instance d'information et de consultation des parties prenantes de l'écosystème d'innovation.

L'ensemble des acteurs de Polaris est représenté dans le schéma ci-dessous. Cette composition des partenaires, qui n'est bien sûr pas figée, a vocation à s'étendre à la majorité des acteurs de l'écosystème en besoin d'innovation du territoire lorrain, en particulier les collectivités et les réseaux d'entreprises.



Consortium d'acteurs de la recherche et de l'innovation du site lorrain en réponse à l'appel à propositions
« Pôle Universitaire d'Innovation »

La convergence des forces de la recherche publique est un point fort sur lequel s'appuie la dynamique d'innovation du site lorrain.

Au travers du CORIS, les établissements partenaires développent depuis plus de dix ans la stratégie du site lorrain de recherche et coordonnent les grands projets. Université, organismes nationaux de recherche et CHRU y développent ensemble une stratégie recherche-formation-innovation qui a pour pierre angulaire l'ISITE LUE (Lorraine Université d'Excellence) confirmé en 2021.

Depuis le 1er janvier 2022, le périmètre du CORIS intègre des actions relevant de la dynamique science et société et celles tournées vers l'innovation, qui sont articulées avec la politique de recherche du site.

Une vision commune et harmonisée

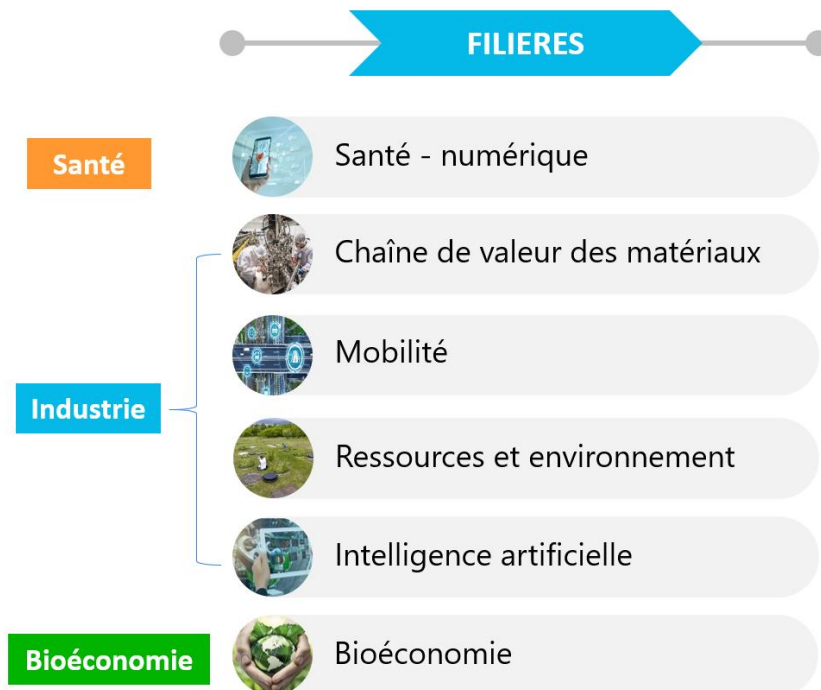
La stratégie envisagée a pour objectif de définir et partager une vision commune ou tout au moins harmonisée des actions à mettre en œuvre ainsi que de renforcer la cohérence entre les ambitions portées par la politique de chaque membre fondateur sur les volets suivants :

- **Sensibilisation et formation à l'entrepreneuriat** : il s'agira de renforcer la culture entrepreneuriale auprès des différents acteurs de la recherche (doctorant.es, enseignant.es-chercheur.ses, chercheur.ses, personnel d'accompagnement de la recherche) en s'appuyant sur l'expérience et le modèle de développement du « Peel : fabrique de l'entrepreneuriat ».
- **Recherche partenariale et transfert technologique** : les Carnot et les directions des partenariats et du montage de partenariats recherche-industries des fondateurs étayeront les forces de prospection et simplifieront les procédures de contractualisation, et développeront la culture de partenariat, en particulier avec les PME et ETI qui forment le tissu lorrain.
- **Création d'entreprises** : les fondateurs accroîtront les moyens tout au long de la chaîne de valeurs avec un point d'attention sur la phase amont, la co-maturation des projets en lien avec des entreprises ainsi que les actions de formation et de sensibilisation à la création de start-ups.
- **Plateformes de recherche** : la visibilité des plateformes de recherche et la facilitation de leur accès aux entreprises du territoire permettront d'accroître le potentiel d'innovation de notre tissu économique.
- **Mobilité** : il s'agira ici de faciliter et favoriser encore plus la mobilité des chercheur.ses vers l'industrie et d'industriels vers les laboratoires.
- **Carrières** : les actions de valorisation et d'innovation seront mieux considérées dans les carrières des personnels.

Le PUI permettra de renforcer cette stratégie en définissant et partageant une vision commune et harmonisée des actions à mettre en œuvre.

Six filières comme terrain d'expérimentation

En tenant compte du croisement des stratégies d'accélération, de la dynamique Lorraine Université d'Excellence – LUE, des forces de recherche du territoire lorrain ainsi que des potentiels d'innovation en lien avec l'objectif « deeptech » de l'AAP, et le track record d'investissement SAYENS, six secteurs sont proposés comme terrain d'expérimentation :



L'ambition du PUI Polaris

L'ambition que se fixe Polaris à un horizon de quatre ans se décline en trois grands volets complémentaires :

Augmenter significativement les flux de partenariats d'innovation de tout type par le renforcement significatif à la fois de la prospection de partenaires et de la détection de résultats de recherche, compétences ou technologies valorisables. Cela se réalisera via une augmentation des moyens humains dédiés mais aussi en se dotant d'outils de marketing et de communication appropriés.

Accroître l'efficacité opérationnelle du traitement des dossiers par un renforcement du partage d'information, la mise en place d'un guichet commun et une plus grande lisibilité des dispositifs pour les usagers : approche « One Transfer Team » et « no wrong door ».

Accélérer la dynamique de création de start-ups par la sensibilisation et la formation à l'entrepreneuriat d'un plus grand nombre de doctorant.es et de personnels et un accompagnement personnalisé des porteurs de projet.



Cette ambition va se traduire par différentes actions opérationnelles.

7 actions opérationnelles prioritaires

Organisation et renforcement des capacités d'accompagnement des projets d'innovation

Action 1 : One Transfer Team

Ce concept est l'ADN du PUI Polaris. Grâce à un guichet commun, l'objectif est d'orienter l'entreprise devant le bon interlocuteur et dans des délais rapides. Cela implique de regrouper les forces sur un territoire ou un lieu commun, d'améliorer le pilotage par le partage de données et d'envisager la simplification des contrats de partenariats.

Action 2 : Tableau de bord du projet Polaris et Intelligence technologique

Assurer un pilotage efficace du projet et une vision partagée de l'état d'avancement, un tableau de bord regroupant l'ensemble des données issues des différents fondateurs sera créé. Identifier les forces et faiblesses des fondateurs de Polaris en termes de Recherche-Partenariat-Innovation-Transfert afin de mieux piloter la stratégie de partenariats d'innovation.

Accompagnement de la communauté académique pour l'accélération de la valorisation et la création

Action 3 : Sensibilisation et formation

Mettre en cohérence au sein d'une seule et même approche les formations sur l'activité contractuelle, la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat.

Action 4 : Améliorer l'efficacité de la phase de détection de projets valorisables

Identifier davantage de travaux valorisables au sein des laboratoires du PUI et raccourcir les délais d'instruction et atteindre plus rapidement la phase de transfert.

Action 5 : Du primo-entrant au partenariat structurant, une offre globale et structurée

L'objectif est d'augmenter la surface de contact avec les entreprises et inciter celles qui ont franchi le pas à intensifier leur niveau d'implication dans la collaboration avec les laboratoires du PUI.

Mise en visibilité de l'offre technologique du site et prospection

Action 6 : Communication et marketing des offres – Prospection

Marketer des offres recherche et innovation « à la demande », différenciées en fonction des besoins spécifiques par marché et typologie d'entreprises. Construire une équipe mutualisée de prospection/émergence partenariale en charge de recueillir des besoins d'innovation dans les entreprises et de faire émerger des partenariats.

Transfert et création Deep tech

Action 7 : Création Deep tech amont-aval : coaching et mentoring des porteurs de projets, accélération

Coaching et mentoring des porteurs de projets, fonds Innovation : renforcer dès la phase amont des projets, les aides socio-économiques pour atteindre l'adéquation produit/marché dans les meilleurs délais et aux meilleures conditions pour la start-up.

En conclusion

Polaris vise à profiter de la richesse de cet écosystème et de la complémentarité de tous ses acteurs en améliorant radicalement la qualité et la performance des coopérations entre les acteurs de l'écosystème et la lisibilité / visibilité de l'offre de services pour l'ensemble des porteurs de projet. Il a également comme objectif de contribuer à la réindustrialisation du site lorrain à travers le développement de démonstrateurs axés sur les grandes transitions.

Davantage de cohérence	Des objectifs chiffrés et réalistes	
	2025	2027
Lisibilité ++	64%	105%
Coordination ++	21%	41%
	100%	140%
	73%	87%

« La stratégie d'innovation nous a beaucoup mobilisés. Nous avons d'abord remporté 13,8 M€ sur huit ans avec Sirius (Stratégie d'innovation pour le renforcement des interactions entre université et société) qui vise à rapprocher monde académique, monde économique, collectivités et citoyens. Parmi les différents volets, figure la création d'un laboratoire d'innovation publique chargé de fluidifier et faciliter les relations avec nos partenaires.



Le projet va aussi permettre la mise en place d'un réseau d'ambassadeurs et d'une chaire portant de nouvelles méthodes pour concevoir nos services. Les autres volets de Sirius concernent la mise en réseau de nos fablabs et openlabs, la création de communautés thématiques regroupant nos laboratoires et nos partenaires, et la communication pour faire rayonner la recherche. L'AAP PUI vise à compléter notre dispositif en mettant davantage l'accent sur la recherche partenariale et en nous dotant notamment d'une organisation unique à l'échelle du site.

Comme sur l'ensemble des sujets, l'innovation suppose un fort ancrage territorial et un rayonnement international. L'un ne va pas sans l'autre ».

Hélène Boulanger, présidente de l'Université de Lorraine, propos recueillis par News Tank (dépêche du 29/08/23).

